



SÉCURITÉ

Mise en œuvre
de la Zone de Sécurité
Prioritaire de Gonesse



TRANSPORT

Bus à Haut Niveau
de Service :
la 2^e phase des travaux
commence cet été



COMMUNICATION

Concertation sur les moyens
de communication employés
par la Ville de Gonesse



URBANISME

Nouveaux projets,
nouveau plan local
d'urbanisme



DOSSIER

RYTHMES SCOLAIRES

LA RÉFORME CONFIRMÉE
À GONESSE,
DES AMÉLIORATIONS APPORTÉES

FÊTE NATIONALE

CLOTURE DU MOIS CITOYEN

LUNDI
14
JUILLET



 **PIQUE-NIQUE CITOYEN**
à 18h place du Général de Gaulle,
animation et buvettes assurées
par le comité des Fêtes
et l'association Music Concept,

 **DISTRIBUTION DE LAMPIONS**
aux enfants à 22h15

 **DÉPART DE LA RETRAITE**
AUX FLAMBEAUX
vers le site du golf à 22h30

 **TIR DU FEU D'ARTIFICE**
vers 23h

www.ville-gonesse.fr
Renseignements au 01 30 11 55 03





8



SÉCURITÉ

Mise en œuvre de la Zone de Sécurité Prioritaire de Gonesse

PATRIMOINE

Gonesse commémore le centenaire de la Grande Guerre



10

11



DOSSIER

Rythmes scolaires : la réforme confirmée à Gonesse, des améliorations apportées

QUESTIONNAIRE

Concertation sur les moyens de communication employés par la Ville de Gonesse



15

17



URBANISME

Nouveaux projets, nouveau plan local d'urbanisme

TRANSPORTS

Bus à Haut Niveau de Service : la 2^e phase des travaux commence cet été



18



Actualités p. 4 à 7
Tribunes p. 20
Conseil municipal p. 21
Bloc-notes p. 22

N° 199 • Juillet-août 2014

Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication:
Jean-Pierre Blazy.

Directeur de la communication:
Nicolas Morère

Rédaction et secrétariat de rédaction:

Tiffany Assouline (Les Argonautes),
Marie-France Baully, Chaouki Houamel.

Maquette: Elie Assouline, Floriane Raux,
Cécile Bancal

Conseil éditorial et graphique:

Alain Assouline (Les Argonautes).
Photos: mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie:
RAS.

Administration:

Service communication, Hôtel de ville,
66, rue de Paris, BP 10060
95503 Gonesse Cedex

Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).

Fax: 01 34 45 11 22.

ISSN: 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonesseien
ou que vous constatez une irrégularité
dans sa distribution, signalez-vous au service
Communication au 01 34 45 11 25.

citoyenneté

70^e anniversaire de la Libération de Gonesse le 28 août 1944

Le jeudi 28 août, Gonesse commémorera le 70^e anniversaire de sa Libération. Les habitants sont tous invités à se rassembler place du 8 mai 1945. La cérémonie débutera à 11h et un hommage sera rendu à la Résistance et aux combattants

Gonessiens morts pour la France pendant la seconde guerre mondiale.

Contact

Agence civile
Tél. : 01 30 11 50 50



citoyenneté

Célébration de la fête nationale le 14 juillet et clôture du mois citoyen

Le mois citoyen (6 juin – 14 juillet) a offert au cours du mois de juin de nombreuses occasions de se rassembler autour d'événements festifs ou citoyens comme l'accueil de la délégation de Leonessa, la cérémonie de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle, la fête de la Musique, les Jardins éphémères, le lancement des commémorations de la première guerre mondiale, la fête du pain et la brocante citoyenne ou encore la cérémonie de remise des trophées sportifs et la journée handisport.

Les temps forts continuent en juillet avec le lancement des quartiers d'été le 7 juillet, la projection d'un film sur Jaurès au cinéma Jacques Prévert le 7 égale-

ment et les festivités de la Fête nationale du 14 juillet qui comme chaque année clôtureront cette période riche en événements.

Programme du 14 juillet

Après le pique-nique citoyen qui débutera à 18h place du Général de Gaulle, avec une buvette tenue par

les bénévoles du Comité des Fêtes et une animation musicale proposée par Music Concept, des lampions seront distribués aux enfants à 22h15 pour ensuite donner le départ de la retraite aux flambeaux à 22h30 vers le site du golf où aura lieu le tir du feu d'artifice vers 23h.



sport

Un vent de Coupe du monde a soufflé sur Gonesse

En pleine période de Coupe du Monde au Brésil, rappelons qu'il n'y a pas que les « pros » qui brillent au football. Un tournoi inter-école de football s'est déroulé de mars à mai pendant les interclasses de restauration scolaire. Ce projet a permis de faire participer les neuf écoles élémentaires de la ville à cette compétition. L'important était de valoriser le talent des jeunes, mais aussi leur implication et leur bonne attitude tout au long de l'année. Au final c'est en-

viron 200 élèves de toute la ville qui se sont rencontrés sur les terrains, encadrés par les différents correspondants et animateurs des temps de restauration scolaire de la ville qui ont organisé cette compétition sur plusieurs mois avec l'aide du service des Sports. C'est l'équipe de l'école Jean Jaurès qui s'est imposée cette année en finale face à celle de l'école Rolland Malvitte. Outre les médailles et les trophées attribués aux équipes ayant atteint les

demi-finales, les vainqueurs ont été récompensés par un match au Stade de France. Ainsi 16 jeunes de l'école Jean Jaurès âgés de 8 à 11 ans sont allés voir le match France-Norvège le 27 mai dernier. Un stade rempli qui chante et fait la ola, qui a vu les Bleus triompher sur le score fleuve de 4 buts à zéro, des buts magnifiques et des enfants qui ont le sourire : de quoi faire plaisir à tout le monde en cette année de Mondial.



vie associative

Sorties estivales de l'association LSR



L'association LSR AIR FRANCE vous propose plusieurs sorties cet été avec entre autres la visite des

maison et jardins de Claude Monet à Giverny le 5 juillet ou encore une journée à la mer à Ouistreham, à l'occasion du 70^e anniversaire du

débarquement le 23 août prochain.

Renseignements

Tél. : 06 11 56 22 78
06 12 79 12 99
06 12 10 02 33

sport

Première qualification au championnat national de football pour le Collège Robert Doisneau

L'équipe de cadettes de football féminin des élèves de 3^e du Collège Robert Doisneau composée de Dikra Taghi (capitaine), Maria Semedo, Ikrame Daoudi, Safae Oubahamou, Lydia Sidane, Anne-Laure Misambo, Aysun Caliskan, Sema Nur Yilmaz et Aurélie Dogbe s'est qualifiée pour la phase finale des Championnats de France de football UNSS qui s'est déroulée à Sainte Geneviève des Bois les 12 et 15

mai. Cette expérience est avant tout l'aboutissement d'une aventure humaine passionnante, d'autant qu'elles étaient à la fois les représentantes de la Ville de Gonesse, les seules représentantes du Val d'Oise et les seules collégiennes parmi des équipes de lycéennes.

Pour le Collège Robert Doisneau, c'est la première fois qu'une équipe participe au Championnat national.



éducation

Échange scolaire : des Allemands en visite à Gonesse

En avril, des élèves de 5^e et 4^e du collège Philippe Auguste se sont rendus à Offenheim près de Frankfurt en Allemagne, pour participer à un échange scolaire. Du 11 au 18 mai dernier, c'était au tour des collégiens Allemands de venir à Gonesse. Dans le cadre de cet échange, plusieurs visites à Gonesse et à Paris étaient au programme. Pour en savoir plus, sur le l'accueil des Allemands et le programme qui leur a été proposé, rendez-vous sur www.ville-gonesse.fr/education pour retrouver l'article écrit par Auria, Léna et Romane, élèves du collège en 5^e et 4^e.



éducation

Pensez à inscrire votre enfant aux centres de loisirs avant le 30 août

Pour l'année scolaire 2014/2015, les dossiers d'inscriptions périscolaires sont à déposer avant le 30 août au centre administratif ou auprès du centre de loisirs éventuellement fréquenté pas votre (vos) enfant(s). Le dossier à constituer doit comporter les photocopies

des documents suivants :

- Pièce d'identité
 - Livret de famille ou extrait de l'acte de naissance
 - Page des vaccinations à jour du carnet de santé
 - Assurance responsabilité civile
 - Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
 - Jugement du tribunal (en cas de divorce)
 - Dernier relevé d'imposition
 - Dernier bulletin de salaire
- Ce dossier sera valable uniquement pour l'accueil de loisir. Aucune inscription ne sera prise en compte pour tout dossier incomplet, ni au-delà du 30 août.

Renseignements et informations pratiques

Pour toute information, veuillez contacter le service Enfance
Tél. : 01 34 45 19 67
ou 01 34 45 19 64
Le centre administratif, place du Général de Gaulle est ouvert à partir du 16 août

- Les lundis, jeudis, mercredis et samedis de 9h à 12h
- Les mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h30

citoyenneté

Organisation d'un tournoi interquartier par les associations AMAB et Déclic le 22 Juin

L'Association Mohamed Abdelouahabi (AMAB), créée par des jeunes du quartier des Marronniers à la suite de l'assassinat de Mohamed Abdelouahabi le 3 Juillet 2013, qui a pour but de lutter contre les violences urbaines en mettant en place des projets sociaux, culturels et sportifs en partenariat avec l'association Déclic du quartier de la Fauconnière a organisé dimanche 22 Juin 2014, un tournoi de football inter-quartier au stade Eugène Cognevaut.

Huit équipes de neuf joueurs issus de tous les quartiers de la ville y ont participé en tant que joueurs et/ou organisateurs. Les associations avaient en effet mis un point d'honneur à responsabiliser les jeunes pour développer leur autonomie. Ainsi, dans chaque équipe, un capitaine devait signer un règlement intérieur comprenant une charte déontologique, un joueur devait arbitrer un match et un joueur était intégré au comité organisateur.

La manifestation a été un succès : le tournoi s'est très bien passé et le beau temps était au rendez-vous. Les membres des associations, les agents de la ville, les élus et les jeunes ont terminé la journée par un verre de l'amitié et la traditionnelle remise de coupes et de médailles aux vainqueurs et aux organisateurs bénévoles.



hommage

Disparition de Guy Lebreton

Guy Lebreton est décédé dans la nuit du 3 au 4 juin dernier à l'âge de 81 ans. Cet ancien ingénieur, qui a travaillé pendant de longues années chez EDF, a été le premier adjoint de Bernard Février et délégué à l'urbanisme pendant près de 30 ans. Il a beaucoup travaillé en relation avec le syndicat du Crout. Très impliqué dans la vie locale et toujours tourné vers les autres, il était membre d'associations familiales avant d'être adjoint. Il faisait également partie du Lions Club de Roissy, dont il a été président.



Jean-Pierre Blazy rend "hommage à la fois à l' élu et à l'homme": "par delà nos divergences politiques, il a été l'un des artisans du développement de notre ville et un Gonessien très engagé au service de ses concitoyens".

éducation

Ateliers de préparation à la rentrée pendant les quartiers d'été

Votre enfant est âgé de 2 ans et demi à 3 ans et demi et effectuera sa première rentrée scolaire en septembre ?

N'hésitez pas à l'inscrire aux ateliers de préparation à la rentrée scolaire organisés du 7 juillet au 22 août par le Service Enfance de la Ville.

Renseignements

Inscriptions au Centre administratif
place du Général de Gaulle.
Tél. : 01 34 45 19 67
ou 01 39 85 70 14



Horaires d'ouverture

→ HÔTEL DE VILLE ET CENTRE ADMINISTRATIF (Direction de la population/État-civil)

Ouverts tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / Fermé le mardi matin. Les services de l'État-civil sont également ouverts le samedi de 9h à 12h.

Tél.: 01.34.45.11.11

→ POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

NB: Vous pouvez faire appel à la police municipale (PM) du lundi au vendredi de 9h à 1h, le samedi de 15h à 1h et le dimanche de 17h à 1h sur la période « été » et de 15h à 23h sur la période « hiver ».

Tél.: 01.30.11.89.89

→ DECHÈTERIE (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 18h30 et le dimanche de 9h à 13h.

17, rue Gay-Lussac – Zone d'activités de la Grande Couture Est – 95500 Gonesse – Tél. : 0 800 735 736

Appelez gratuitement Allô environnement:

0800 730 079

Dépôts sauvages, tags, lampadaires défectueux, fuites d'eau...

N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

Mise en œuvre de la Zone de Sécurité Prioritaire de Gonesse

Dans le numéro du Gonessien de mars 2014 nous vous informions de l'installation d'une zone de sécurité prioritaire à Gonesse depuis le 21 février 2014.

Le Gonessien vous détaille les grandes lignes de la mise en œuvre de ce dispositif.

Gonesse est la 5^e ville du Val d'Oise à bénéficier du nouveau dispositif de ZSP instauré en juillet 2012. Son objectif est triple : lutter contre les cambriolages, les trafics de stupéfiants, les phénomènes de bande et les violences urbaines.

Comme l'indique la Circulaire du Ministre de l'Intérieur en date du 30 juillet 2012 pour la mise en œuvre des zones de sécurité prioritaires, la ZSP répond aux objectifs énoncés de façon à être « au plus près des préoccupations des citoyens » et en « s'attaquant aux causes pour mieux prévenir et réprimer la délinquance ». Pour le Député-maire Jean-Pierre

Blazy, concrètement la zone de sécurité prioritaire « permet d'établir entre l'ensemble des acteurs locaux un constat partagé des problématiques de sécurité et de définir des priorités d'action ». À cette fin les moyens de la Police nationale et de la Justice à Gonesse ont été renforcés.

Des actions mises en place pour la sécurité

Le renforcement des moyens pour la sécurité publique se traduit de plusieurs façons à Gonesse. Tout d'abord, un officier référent ZSP a été désigné. Il détermine les objectifs en collaboration avec les unités de police engagées dans

le dispositif et avec les éléments transmis par les partenaires. Ensuite, la présence policière est renforcée sur la voie publique. D'une part, des opérations de contrôle sur réquisition du Procureur de la République sont effectuées trois fois par semaine par la Police municipale et la Police nationale. D'autre part, un dispositif opérationnel d'intervention des médiateurs a été mis en place en centre-ville : du 2 juin au 17 juillet 2014. Ce dispositif a été mis en place pour répondre à un mécontentement des habitants concernant des nuisances et des incivilités constatés dans le centre-ville. Concrètement, les médiateurs

CRÉATION D'UN GROUPE DE SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

Le groupe de sécurité de proximité (GSP) a pour principal objectif d'assurer une présence visible et dissuasive sur le terrain afin de lutter contre la délinquance et le sentiment d'insécurité, ainsi que de rapprocher la police de la population. Par sa connaissance du terrain et son ancrage territorial, cette unité de police nationale est au service des habitants de Gonesse, des commerçants, des établissements scolaires, des bailleurs, des transporteurs, etc. Ces partenaires ne doivent pas manquer de faire appel à ses services dès que nécessaire et d'exprimer auprès d'elle leurs attentes ou les problèmes de délinquance rencontrés. Composée de sept fonctionnaires, tous volontaires, cette unité fonctionne 7j/7, de 14h à 22h. Chaque jour, une patrouille de trois à quatre fonctionnaires est spécialement constituée pour sécuriser la ZSP (en plus des effectifs de Police secours et de la Brigade anti-criminalité/BAC). Le GSP patrouille principalement à pied afin de faciliter les contacts et la proximité avec la population. Il participe aux opérations de sécurisation dans les différents secteurs de la ville, afin de lutter contre les cambriolages, les trafics de stupéfiants et les phénomènes de bande.





← Jean-Pierre Blazy et Manuel Valls, alors Ministre de l'Intérieur, lors de l'installation de la ZSP de Gonesse le 21 février dernier à la sous-préfecture de Sarcelles.

civils sont présents de 17h à 21h. Ils vont systématiquement vers les regroupements de personnes et suggèrent aux habitants d'entrer en conversations afin de réinstaller un climat de confiance et de réassurance des habitants dans l'espace public. Enfin, un groupe de sécurité de proximité a été mis en place (voir encadré).

Par ailleurs, des personnels spécialisés interviennent pour la prévention des violences et l'accompagnement des victimes. Un délégué à la cohésion police-population a été nommé au Commissariat : il est le porte-parole des habitants qui ont des problèmes et qui n'osent pas toujours en parler. Il fait le lien entre police et population. Prochainement un intervenant social sera également nommé au commissariat de police.

Améliorer la réactivité et l'efficacité de la justice

L'action de la justice est intensifiée par la désignation d'un magistrat du Parquet comme référent. Celui-ci veille à la bonne circulation de

l'information au sein du Parquet et particulièrement de la permanence chargée de diriger les enquêtes et d'orienter les affaires. L'objectif est d'obtenir une réponse pénale optimale avec une mobilisation des moyens matériels et humains, avec notamment l'intensification des réquisitions aux fins de contrôles d'identité avec autorisation de fouille des véhicules dans la ZSP ; et le déferrement et le jugement en comparution immédiate des auteurs d'infractions graves de voie publique et le recours à l'ensemble des autres modes de poursuites et de voies alternatives pour tous les autres faits.

Renforcement des partenariats dans le cadre de la politique de la Ville

Dans le cadre de la politique de la Ville, le dispositif de la ZSP permet le renforcement des partenariats avec des objectifs définis. Des réunions régulières sont par exemple régulièrement organisées avec les chefs d'établissement. L'objectif est de prévenir le décrochage scolaire en mobilisant les correspondants scolaires. Un travail de prévention sur les conduites addictives et à risques est également fait en parallèle par la mission prévention et communication de la Direction

départementale de la sécurité publique qui intervient dans les collèges de Gonesse depuis le début de l'année 2014. 712 élèves ont été sensibilisés lors de 29 séances qui ont eu lieu au cours des six premiers mois de l'année. Ces actions vont se renouveler lors du second semestre (voir encadré).

D'autres actions de prévention de la délinquance seront proposées à la rentrée prochaine avec l'éducation nationale mais aussi les bailleurs sociaux, les transporteurs et les services de la Ville.

La finalité de ces actions est de faire participer chacun des acteurs concernés à la co-production de la sécurité et à la prévention de la délinquance.

INTERVENTION DE LA MISSION PRÉVENTION ET COMMUNICATION EN JUILLET À GONESSE

La mission prévention et communication de la Police nationale interviendra sur la commune de Gonesse les 1er, 2 et 3 juillet 2014 sous la forme d'un camion podium, disposant d'une salle de formation permettant d'accueillir 40 personnes.

← Chaque jour une patrouille de trois à quatre fonctionnaires est constituée pour sécuriser la ZSP.

Gonesse commémore le centenaire de la Grande Guerre

Depuis le mois dernier et jusqu'en 2018, la Ville organisera à un rythme régulier de nombreux événements et temps forts pour commémorer le souvenir de la guerre de 1914-18. L'objectif étant de transmettre, en particulier aux plus jeunes, l'histoire et les mémoires de ce conflit qui bouleversa à jamais plusieurs générations de citoyens. Régulièrement, une page du Gonesse sera entièrement consacrée à l'histoire de Gonesse pendant la guerre, en collaboration avec l'association Patrimonia.



↑ Scène de la vie quotidienne à Gonesse avant la Grande Guerre. Cette image est tirée de l'exposition « Gonesse à la veille de la Grande Guerre » qui sera présentée à l'occasion des Journées du Patrimoine à la mi-septembre puis du 20 septembre au 19 octobre 2014 dans le cadre des commémorations de la Première Guerre mondiale organisée par la Ville.

Page écrite en collaboration avec l'association Patrimonia



L'Europe vit depuis le début du XX^e siècle une période faste, connue sous le nom de « Belle Époque », liée au développement économique et à l'essor industriel. Notre continent est alors le plus puissant. Cependant, malgré ces apparences sereines, les gouvernants de chaque État se redoutent mutuellement et se prêtent réciproquement des intentions belliqueuses. Pourquoi ? Résumons la situation... Les intérêts spécifiques à chaque pays sont contradictoires. C'est pourquoi à titre préventif, s'organisent des ententes ou alliances : la Triple Entente, réunissant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, la Triple Entente qui regroupe la France, l'Angleterre et la Russie, alliances qui vont

d'ailleurs évoluer ultérieurement, au cours des événements.

Chacun de ces États porte une part de responsabilité dans la crise qui se noue. La France entend récupérer l'Alsace-Lorraine, alors que l'Italie louche sur le comté de Nice, sur la Savoie ainsi que sur la Libye qu'elle enlève à l'empire Ottoman en 1912. La France et l'Allemagne s'opposent à propos du Maroc, tandis que l'Autriche-Hongrie redoute l'expansionnisme russe sur les Balkans et annexe la Bosnie-Herzégovine en 1908. L'Angleterre, dont les intérêts en Afrique noire concurrencent ceux de la France et de l'Allemagne, développe sa flotte, alors que l'Allemagne accroît son potentiel militaire et que la France porte la conscription (service militaire obligatoire) à trois ans.

Tout est en place, toutes les

mèches sont prêtes à être allumées. L'étincelle qui va déclencher le conflit se produit à Sarajevo, le 28 juin 1914. L'héritier du trône austro-hongrois, l'archiduc François-Ferdinand tombe sous les balles d'un jeune Serbe. Attentat qui, par le jeu des alliances, va embraser l'Europe. À Gonesse, le début de l'été 1914 est marqué par de fortes chaleurs. Les paysans s'attendent à une bonne récolte et se préparent à la moisson sans perte de temps, dans la crainte du retour des violents orages, comme celui du 12 juillet qui causa d'importants dégâts.

Mais déjà, avant même l'entrée du pays en guerre de nombreux jeunes Gonessiens ont quitté les travaux des champs pour revêtir l'uniforme et sont partis l'année précédente accomplir trois ans de service militaire. À suivre...

« QUI A TUÉ JAURÈS ? »

PROJECTION LE 7 JUILLET AU CINÉMA JACQUES PRÉVERT

Le 31 juillet 1914, trois jours avant le début de la Première guerre mondiale, Jean Jaurès a été assassiné par Raoul Villain au café du Croissant à Paris, à deux pas du siège de son journal L'Humanité. Pacifiste, il avait tenté de s'opposer à la guerre lors de la période qui a suivi l'attentat de Sarajevo et notamment au cours de cette dernière journée où il s'était rendu d'abord à la Chambre des Députés, puis au ministère des Affaires étrangères, pour stopper le déclenchement des hostilités. Ses cendres ont été transférées au Panthéon, en 1924.

Le coup d'envoi des commémorations le 28 juin dernier a ouvert un cycle qui programme au cinéma un film sur la Première guerre mondiale de manière ponctuelle. C'est dans ce cycle que s'inscrit la projection le lundi 7 juillet à 20h30 au cinéma Jacques Prévert du film « Qui a tué Jaurès ? » de Philippe Tourancheau, dans le cadre d'un hommage à Jean Jaurès.



dossier

RYTHMES SCOLAIRES LA RÉFORME CONFIRMÉE À GONESSE, DES AMÉLIORATIONS APPORTÉES

Le 17 mai dernier se sont tenues, salle Jacques Brel, les 2^e assises locales de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires. Ce rendez-vous a permis de tirer un bilan de la mise en œuvre de la réforme après une première année de mise en place. C'était également l'occasion de décider, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, des améliorations à apporter au dispositif.

Rythmes scolaires : la réforme confirmée à Gonesse, des améliorations apportées

Le 17 mai dernier se sont tenues, salle Jacques Brel, les 2^e assises locales de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires. Ce rendez-vous a permis de tirer un bilan de la mise en œuvre de la réforme après une première année de mise en place. C'était également l'occasion de décider, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, des améliorations à apporter au dispositif.

Pour l'équipe municipale, la nécessité d'améliorer les conditions d'apprentissage des enfants et de favoriser leur réussite éducative sont des priorités fortes. Gonesse figure ainsi parmi les premières villes à avoir mis en place la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée scolaire de septembre 2013.

Le cœur de cette réforme repose sur le principe qui établit que les élèves apprennent mieux le matin. Ainsi, à Gonesse, la semaine scolaire a été modifiée pour proposer les cours le mercredi matin, et réduire ainsi de trois quart d'heure les cours l'après-midi. Cette nouvelle redistribution a permis de mettre en place les Temps d'activités périscolaires (TAP), proposant une offre de qualité facultative et

gratuite. La Ville a mobilisé des moyens financiers importants pour offrir aux enfants une large palette d'activités sportives, culturelles et éducatives. Parmi la centaine d'activités proposées en écoles maternelles et élémentaires, chaque élève aura ainsi bénéficié de 10 activités différentes sur l'année.

Les deuxièmes assises de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires ont permis de présenter une évaluation plutôt positive du dispositif. Les enfants ont exprimé leur intérêt pour les activités proposées et les parents d'élèves et l'éducation nationale partagent ce constat. Depuis sa mise en place, la réforme a été menée dans la concertation et tout au long de l'année des ajustements ont été apportés.

Dans chaque école des groupes de suivi se sont réunis en présence des parents d'élèves, des enseignants et des représentants de la Ville, et un comité de pilotage a été mis en place, présidé par Jean-Pierre Blazy, député-Maire, pour évaluer et faire évoluer le dispositif. Sans compter celui du 16 juin, il y a eu trois comités de pilotage, au rythme d'un à la fin des trois premières périodes, avant les vacances scolaires.

De façon globale, la variété et la qualité des interventions ont été reconnues et l'amélioration progressive de l'organisation a été appréciée, notamment en maternelle. Ces ajustements ont permis l'évolution de l'offre d'activités en augmentant le nombre d'intervenants extérieurs, l'instauration d'activités spécifiques pour les enfants de toutes petites et petites sections et de nouvelles activités hors de l'école : découverte de la nage, du judo, de la gymnastique...

Les perspectives pour la rentrée prochaine

Lors des assises du 17 mai les parents et les enseignants de faire part de leurs propositions pour continuer d'améliorer la réforme et les conditions d'apprentissage au service de la réussite éducative des enfants. Le Comité de pilotage s'est





à nouveau réuni le 16 juin dernier pour décider des améliorations à apporter sur la base des propositions évoquées lors des assises.

La première décision concerne le choix et la diversité des activités. Actuellement, en élémentaire, une activité est proposée par classe pour chaque période. En maternelle, entre quatre et huit activités sont proposées selon le nombre d'enfants et en adéquation avec le nombre de classes. Suite aux différents échanges avec les enseignants et les parents d'élèves est apparue une demande pour laisser les enfants choisir leurs activités. La piste retenue est donc d'offrir un choix aux enfants parmi plusieurs propositions. Les propositions d'activités pourront être orientées en fonction des écoles, et notamment des projets d'écoles, pour une meilleure cohérence et une continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Le cas particulier des activités TAP en maternelle est également un des axes qui a été discuté. Si pour le moment l'organisation offre des activités pour tous les niveaux de maternelle, une réflexion a été menée pour décider du maintien ou non des TAP, notamment pour les toutes petites sections (TPS) et les petites sections (PS) voire les moyennes sections (MS). Un groupe de travail composé d'enseignants en maternelle, de

parents, du service scolaire sera réuni début juillet pour décider de la meilleure organisation à mettre en place.

Concernant les créneaux des TAP, en écoles élémentaires deux temps de TAP sont proposés par école ; l'un en début d'après-midi (13h30-14h45) et l'autre en fin d'après-midi (15h45-17h00). Pour les maternelles, les TAP se déroulent uniquement en fin de journée deux fois par semaine (sauf pour l'école Marie Laurencin). Le choix s'oriente sur la reconduction de l'organisation actuelle : il s'agit de la programmation optimale pour offrir à chaque élève une pluralité d'activités sur des sites différents. En effet, seule cette organisation permet de mobiliser un maximum d'intervenants et de locaux. Il s'agit également de poursuivre l'expérimentation une année pour pouvoir évaluer de façon plus fiable l'effet de la réforme sur l'évolution scolaire des enfants. Bien que le « décret Hamon », voté pour assouplir la mesure, propose les TAP sur une seule demi-journée, la Ville ne souhaite pas appliquer cette modification qui remettrait en cause la durée des autres journées de classe qui seraient de nouveau de six heures. Elle préfère maintenir le rythme des activités périscolaires deux fois par semaine qui lui paraît plus équilibré.

3 QUESTIONS À FRANÇOISE HENNEBELLE

maire-adjointe déléguée à l'éducation et aux rythmes scolaires

Comment se sont réparties les activités périscolaires cette première année ?

Dès la rentrée de septembre 2013, nous avons mis en place des activités périscolaires gratuites dans les 20 écoles de la ville. L'organisation choisie en élémentaire - 2 fois par semaine en alternant les créneaux en début et en fin d'après-midi, a permis que chaque enfant découvre au cours de l'année scolaire 10 activités différentes, de qualité de surplus. C'est là une réponse positive à l'objectif de la réforme : éveiller les sens des enfants et leur (re) donner le goût d'apprendre.

Ce dispositif a-t-il trouvé ses marques ?

Nous entendons les inconvénients soulevés par les enseignants sur les activités périscolaires organisées en début d'après-midi (retour en classe difficile, fin de la journée à 17h) et nous sommes conscients que des améliorations doivent

être apportées. Pour autant, une seule année de fonctionnement ne donne pas assez de recul même de la réforme et décider de réduire l'offre des activités culturelles, sportives et citoyennes faite cette année aux enfants.

Comment ce dispositif va-t-il évoluer ?

Le dispositif actuel est reconduit dans sa forme actuelle pour une année ; nous prenons l'engagement de notre côté d'y apporter les ajustements qui ressortiront des groupes de suivis et d'évaluation réunis dans les écoles avec les enseignants et les parents. Les enseignants, de leur côté aussi, doivent revoir l'organisation de leur semaine scolaire qui comporte une matinée supplémentaire, période plus favorable à la concentration et à l'effort intellectuel pour les élèves.

Pour en savoir +

Retrouvez la réforme des rythmes scolaires sur le site internet de la ville

www.ville-gonesse.fr

et dans la galerie vidéo www.ville-gonesse.fr/mediatheque



La fréquentation des JAP

3 623

Nombre total d'enfants scolarisés

3103

Nombre total d'enfants inscrits aux TAP (86% des enfants scolarisés)

81%

des enfants sont inscrits en maternelle

89%

des enfants sont inscrits en élémentaire

2589

Nombre moyen d'enfants présents aux TAP

83%

des enfants inscrits sont présents aux TAP soit 71% des enfants scolarisés

> Taux de présence équivalent pour les deux temps d'activités hebdomadaires

104 activités proposées au total

43 activités proposées

en maternelle :

> 8 activités artistiques

et culturelles : éveil musical, arts plastiques, théâtre, marionnettes, contes, danse, chant, livres et albums

> 14 activités sportives : découverte de la nage, du judo, du football, de l'escrime, du taï chi chuan, du hockey...

> 21 activités diverses : jeux de construction, sécurité routière, langues étrangères (anglais, italien, espagnol), magie, multimédia, rencontres intergénérationnelles, cuisine, jardinage...

61 activités proposées

en élémentaire :

> 18 activités artistiques et

culturelles : découverte du cinéma, arts plastiques, théâtre, patrimoine et histoire locale, chant choral, création de musique et de chanson, danse, livres et albums, découverte des œuvres d'art...

> 26 activités sportives :

découverte de la nage, du judo, du football, de l'escrime, du hockey, du rugby, du badminton, du golf...

> 17 activités diverses : citoyenneté, multimédia, anglais, exploration scientifique, premiers secours, jeux de société, découverte de la philosophie...

Les intervenants sur les Temps d'Activités Périscolaires

134 agents communaux dont :

58 ATSEM

34 agents du service enfance
(animateurs et directeurs adjoints
d'accueil de loisirs)

7 éducateurs sportifs communaux

3 animatrices intergénérationnelles

23 agents de la Direction des Actions Culturelles
(agents de la médiathèque, professeurs
de l'école municipale de musique
de danse et de théâtre, agents du service patrimoine
et archives, agents du cinéma)7 agents de la Direction de l'animation Sociale
des Quartiers (4 animateurs jeunesse,
2 référentes familles des centres socioculturels,
le responsable du Conseil Municipal des Jeunes)

1 chargé de mission développement durable

1 intervenante spécialisée en anglais

Et les agents du service des espaces verts
(de décembre à février)8 intervenantes spécialisées
pour l'accueil des enfants porteurs de
handicap

(Recrutement des Auxiliaires de Vie Scolaire volontaires)

53 enseignants dont 4 enseignants
du secondaire (collège et lycée)8 associations Sportives,
avec 10 intervenants Sportifs

- Judo Club de Gonesse
- Cercle d'escrime de Gonesse
- Karaté Club de Gonesse
- Est Val d'Oise basket
- Racing club de Gonesse (football)
- Association sportive et gymnique de Gonesse
- Gaunissa Gossima (tennis de table)
- Tennis club de Gonesse

8 associations et autres prestataires
culturels, avec 14 intervenants

- Cyclone : ateliers autour des marionnettes, du théâtre et du conte
- Ataïc : ateliers théâtre
- Association des Poètes de Gonesse
- La Société d'histoire et d'archéologie de Gonesse et du Pays de France
- Joue-moi de la musique : découverte et pratique d'instruments et de musiques du monde
- Alternance Théâtre : théâtre et magie
- Benoît Grimbert : artiste de la biennale d'art contemporain
- Le Jardin des Sons (entreprise) : éveil musical et corporel

6 autres prestataires

- Safe & CO (entreprise) : premiers secours, par 2 pompiers professionnels
- Les Savants Fous (entreprise) : exploration scientifique
- Art ensemble (école du cirque Cherche Trouve, association) : autour du cirque
- Deci-Delà (association) : citoyenneté et vivre-ensemble
- Du Côté des Femmes (association) : citoyenneté et égalité filles-garçons
- Laurent Vadel International Magic (entreprise) : magie

Pour la cinquième période
(du 28 avril au 4 juillet 2014) :
au total, ce sont217 intervenants TAP mobilisés
chaque semaine.

CONCERTATION SUR LES MOYENS DE COMMUNICATION EMPLOYÉS PAR LA VILLE DE GONESSE



La Ville de Gonesse déploie de multiples outils de communication en direction de ses habitants afin de les tenir informés des actualités, événements, projets et évolutions de la vie municipale. Afin d'améliorer la diffusion de l'information et mieux répondre aux attentes de chacun en matière de communication, la Ville organise une concertation ouverte à tous tout au long du mois de Juin.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le questionnaire suivant et le retourner avant le 14 juillet 2014 au Service Communication : Concertation Communication
Hôtel de Ville – 66, rue de Paris – BP 10060 – 95 503 Gonesse Cedex

*D'une manière générale,
vous estimez-vous suffisamment informé
de ce qu'il se passe à Gonesse ?*

- Tout à fait
- Moyennement
- Pas du tout

*Quel(s) support(s) de communication
utilisez-vous ?*

- Le Gonessien
- Le compte facebook
- Les panneaux d'affichage
- Les calicots
- Les documents en libre service dans les points d'accueil du public
- Les vidéos sur internet
- Le site internet
- Le compte twitter
- Les panneaux
- Aucun
- Autres

*De quelle manière souhaiteriez-vous
que la Ville communique davantage ?*

- Communication directe (porte à porte, réunions d'information...)
- Alerte SMS
- Message d'attente du standard téléphonique
- Panneaux d'affichage numérique
- Guide du citoyen
- Panneaux extérieurs
- Tracts
- Magazine
- Vidéos
- Écran d'accueil
- Internet

LE GONESSIEEN

Lisez-vous le Gonessien ?

- Souvent
- Quelquefois
- Jamais

*Souhaitez-vous une application
pour tablette/smartphone ?*

- Oui
- Non

*Quel(s) sujet(s) voudriez-vous voir
davantage traités dans le Gonessien ?*

- Infos pratiques
- Retour sur les événements
- Enfance
- Sports
- Vie associative
- Solidarité
- Annonce des événements
- Projets municipaux
- Éducation
- Culture
- Sécurité
- Développement durable

*Souhaitez-vous une fréquence
de parution :*

- Mensuelle
- Bimensuelle
- Trimestrielle

Souhaitez-vous un magazine avec :

- Moins de pages
- Plus de pages
- Une pagination identique





LE SITE INTERNET

www.ville-gonesse.fr :

Quel type d'informations cherchez-vous en ligne ?

- Agenda
- Formulaires
- Coordonnées téléphoniques
- Vidéos
- Infos pratiques
- Actes administratifs
- Autres

Jugez-vous que le site internet est :

- Pratique à utiliser
- Pas pratique à utiliser.

Quelle démarche souhaiteriez-vous pouvoir faire en ligne ?

- Paiement en ligne
- Avoir un compte médiathèque
- Réservation de places de spectacle
- Inscription à l'accueil de loisirs
- Autres :

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez-vous la Ville sur facebook ? et/ou twitter ?

facebook.com/villedesGonesse
twitter/villedesGonesse

- Oui
- Non

Quel type d'information souhaiteriez-vous retrouver sur les réseaux sociaux ?

- Infos pratiques
- Sorties
- Projets
- Actualités.

LES PANNEAUX D'AFFICHAGE

Pensez-vous être suffisamment informé des travaux en cours dans la Ville ?

- Oui
- Non

Souhaiteriez-vous voir plus de panneaux réservés à l'affichage municipal ?

- Oui
- Non

Souhaiteriez-vous voir plus de panneaux aux abords des chantiers ?

- Oui
- Non

Souhaiteriez-vous avoir plus de calicots ?

- Oui
- Non

Observations

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à cette étude. Les données les plus significatives seront publiées dans le magazine de septembre à l'occasion du 200^e numéro du Gonesse.

Si vous souhaitez recevoir la lettre d'information électronique de la Ville, merci d'indiquer votre adresse email :

Si vous souhaitez recevoir des alertes sms annonçant les grands événements organisés par la Ville, merci d'indiquer votre numéro de téléphone :

Êtes-vous : une femme un homme

- Vous habitez Gonesse
- Vous travaillez à Gonesse
- Autre

Votre âge : - de 25 ans 25-45 ans
 45-65 ans 65 ans et +

- Votre quartier Centre-ville
 S^t-Blin – La Madeleine – Les Genévriers – Le Vignois
 Les Tulipes S^t-Blin Nord
 La Fauconnière
 Les Marronniers – La Grande Vallée



Nouveaux projets, nouveau plan local d'urbanisme

Depuis 2006, date d'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuellement en vigueur, de nouveaux projets sont apparus à Gonesse. Pour rendre ceux-ci possibles, les documents juridiques d'urbanisme doivent être révisés au niveau régional comme au niveau local. C'est le sens de la révision du PLU engagée par la Ville et qui fait actuellement l'objet d'une concertation avec les Gonessiens.

Qu'est-ce qu'est le Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document stratégique et réglementaire qui expose les grandes orientations d'aménagement de la commune pour les quinze prochaines années en matière de renouvellement urbain, de développement économique, de transports ou encore de développement durable.

Le PLU fixe les possibilités d'occupation et d'utilisation des terrains en définissant notamment : les zones constructibles, les zones de protection et de mise en valeur des espaces naturels et agricoles, la destination des constructions, le volume des bâtiments en fonction des hauteurs et de l'implantation sur le terrain, les emplacements réservés pour les projets d'intérêt général, les droits de préemptions, etc. Ces règles s'imposent à tous, particuliers et administrations, au moment de l'instruction des demandes de permis de construire ou des déclarations préalables de travaux.

Pourquoi réviser-t-on le PLU ?

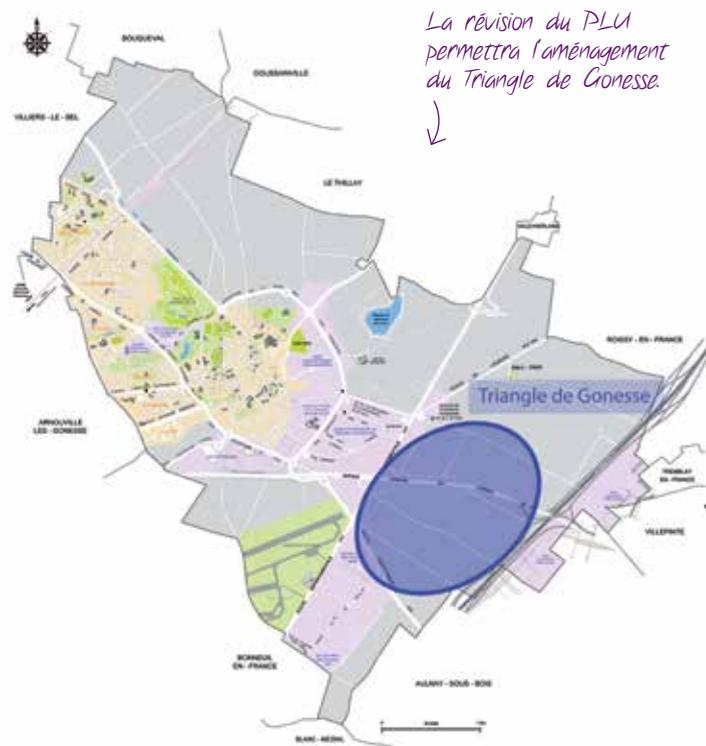
Le PLU date de 2006. Il s'avère nécessaire de le faire évoluer car le territoire connaît depuis cette date beaucoup de projets nouveaux : aménagement du Triangle de Gonesse, création de la gare de métro du Grand Paris et du Barreau RER B – RER D, préservation de l'agriculture... De plus, la révision du PLU est rendue nécessaire pour faire évoluer les règles de construction qui parfois sont inadaptées aux projets de travaux des particuliers comme des entreprises.

La procédure de révision du PLU

La révision du PLU se fait à l'initiative de la commune. Celle-ci est rendue juridiquement possible parce que la Région Île-de-France et les communes regroupées au sein du SIEVO (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de programmation pour l'Est du Val d'Oise) ont elles-mêmes déjà révisé (c'est le cas de la Région) ou sont en train de réviser (c'est le cas du SIEVO) leurs documents d'urbanisme.

Les étapes principales de la révision du PLU de Gonesse sont les suivantes :

- Le conseil municipal a délibéré (en 2011) sur la mise en révision. Cette délibération a notamment défini les objectifs et les modalités de concertation de la population.
- La concertation a commencé en juin 2014 avec les assemblées de quartier, elle se poursuivra tout au long des études.
- À l'automne 2014, un débat sera organisé au sein du conseil municipal sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
- Le conseil municipal arrêtera le projet de PLU au printemps 2015. Ce projet sera soumis pour avis aux « personnes publiques associées » : les communes voisines, la communauté d'agglomération, le Conseil Général, le Conseil Régional, la CCI, la chambre d'Agriculture...
- Le projet fera ensuite l'objet d'une enquête publique pour une durée d'un mois, prévue à la fin du 1er semestre 2015.
- Le PLU sera enfin approuvé par délibération du conseil municipal à l'automne 2015.



La révision du PLU permettra l'aménagement du Triangle de Gonesse.

La concertation du public

La concertation du public est obligatoire dans l'élaboration de ce projet. L'organisation de réunions, en particulier dans le cadre des assemblées de quartier, permettra un échange direct avec les Gonessiens sur la révision du PLU. Il est également mis à la disposition du public une boîte à idée à l'accueil de la Mairie ainsi qu'un registre. À chaque étape du projet, il vous sera présenté une exposition, celle-ci restera visible dans les bureaux du parc durant toute la procédure. Enfin, le site internet de la ville sera régulièrement mis à jour pour vous apporter les informations sur l'avancée du projet.

CONTACT

01-34-45-11-40
urbanisme@mairie-gonesse.fr



Le centre ancien a connu d'importantes opérations de renouvellement urbain, comme ici l'îlot central.

Bus à Haut Niveau de Service : la 2^e phase des travaux commence cet été

Début avril les travaux de voirie nécessaires pour la mise en service du futur Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ont commencé. Cet été débute la deuxième phase afin de relier le futur hôpital de Gonesse.

Les travaux du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui reliera les gares de Villiers-le-Bel – Arnouville – Gonesse (RER D) et du Parc International des Expositions de Villepinte (RER B) ont débuté au mois d'avril. La première phase, toujours en cours, se concrétise avec la réalisation de la station de la Grande Vallée. Cette liaison d'une dizaine de kilomètres se fera essentiellement sur une voie réservée aux bus avec une priorité de passage aux carrefours. Elle reliera les deux gares de RER en environ 28 minutes en heure de pointe.

Première réalisation

La première station du BHNS qui sera réalisée et dont les travaux ont démarré est celle située rue Jules Ferry. Ces travaux qui se prolongeront également sur une partie de l'avenue Pierre Salvi s'achèveront à la rentrée pour cette première étape. Ils auront permis notamment la réalisation des deux voies réservées au BHNS, des deux arrêts de bus, et l'aménagement des circulations piétonnes aux normes « Personnes à Mobilité Réduite ». Dans cette même phase,

d'autres aménagements seront réalisés tels celui de feux tricolores pour gérer la sortie du site propre vers la rue Pierre Salvi et la sortie du restaurant McDonald (sécurité de tous les usagers et priorité du bus), l'installation d'un parc de stationnement pour vélos et la création de places de stationnement devant le Pôle Jeunesse Solidarité.

Le chantier oblige la Ville à déplacer exceptionnellement cette année le site des Quartiers d'été qui se tiennent habituellement à la salle Jacques Brel (voir supplément été).

Image de la première station de BHNS en cours de réalisation à la Grande Vallée. L'espace vert est préservé.



Les travaux empiètent sur l'avenue Pierre Salvi pour la réalisation de places de stationnement. Globalement le phasage des travaux nécessite des alternats et basculements de circulation qui dureront cet été.

Une nouvelle étape pour relier le nouvel hôpital

Conformément aux engagements du Département qui réalise les travaux, la prochaine phase de chantier vise à accompagner l'ouverture de l'hôpital.

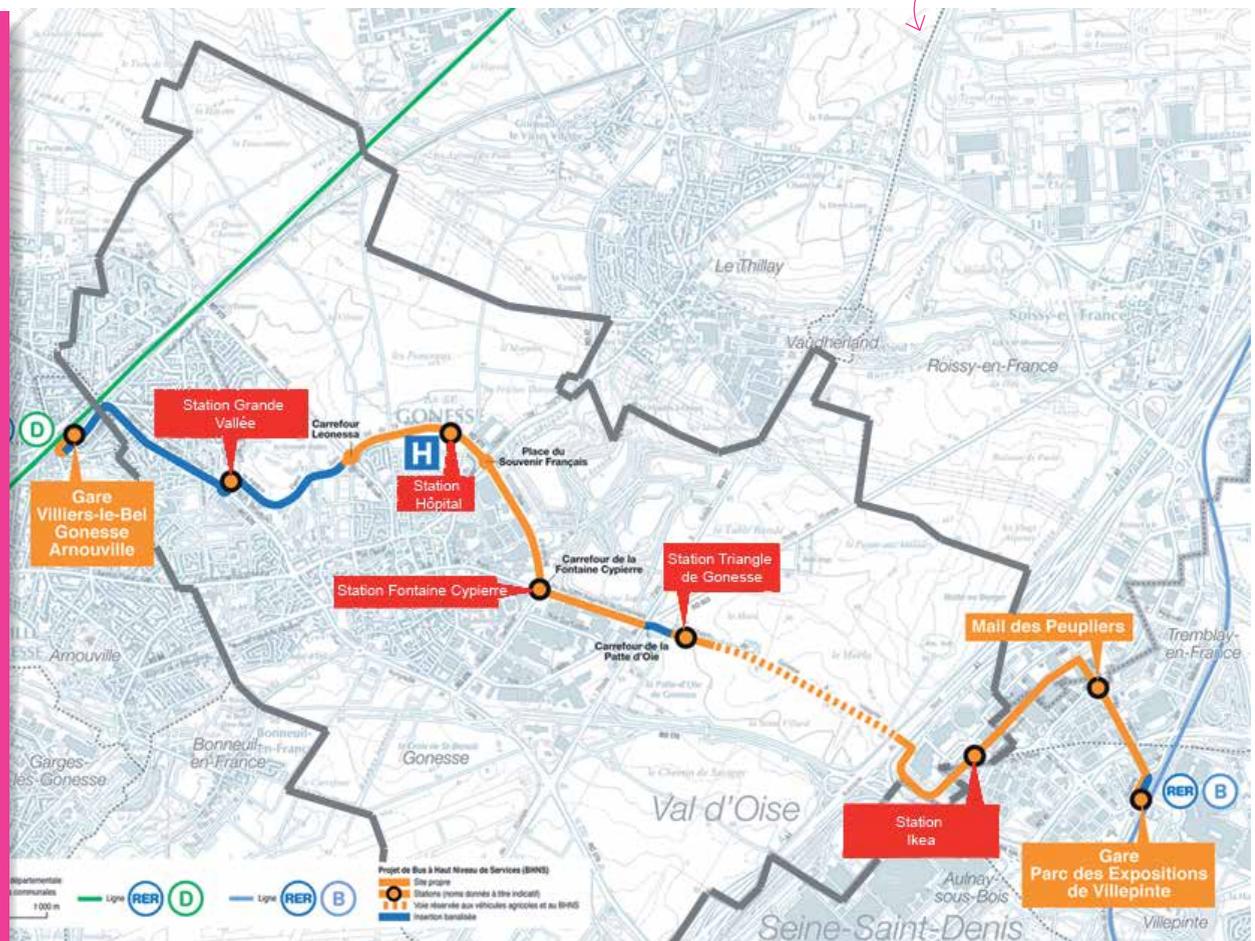


←
Vue du chantier en cours rue Jules Ferry

Le BHNS traversera la ville de Gonesse et reliera les gares RER B et RER D en 28 minutes.

LE BHNS EN CHIFFRES :

- > Une mise en service en **2016**
- > Un trajet entre les gares De Villepinte-Parc des Expositions (RER B) et de Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville (RER D) en **28 minutes**
- > Près de **10 km** de voie en site propre
- > **8 stations** desservies dont **5** à Gonesse
- > Une fréquence d'**1 bus toutes les 6 minutes** en heures de pointe
- > Montant total de l'opération : **34,5 M€** financés par l'État, le Conseil régional, le Conseil général



LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Une équipe municipale à l'écoute des Gonessiens. Au cours de la deuxième quinzaine de juin, une réunion dans chacun des 5 quartiers de la ville a permis un échange entre les Gonessiens, le maire et son équipe. Révision du plan local d'urbanisme, stationnement, sécurité, propreté, BHNS et transports en commun, sont quelques uns des thèmes abordés. La municipalité autour de son Maire, Jean Pierre BLAZY, a l'habitude de rencontrer les Gonessiens dans ce type de réunions organisées deux à trois fois par an.

En effet nous estimons que la participation des habitants à la vie de Gonesse se doit d'être importante et la majorité municipale recherche en permanence à développer un engagement plus fort de tous les habitants.

Dans le même esprit depuis le mois dernier, une grande consultation a été lancée afin de mieux répondre aux attentes de nos concitoyens en termes d'information et les associer davantage à la vie municipale. « Le Gonessien » présente chaque mois les réalisations, les projets et les manifestations organisées mais est-ce suffisant ? Les projets sont nombreux, l'équipe municipale est dynamique et souvent par manque de place les sujets n'ont pas la place qu'ils mériteraient, du coup ils peuvent échapper à beaucoup d'habitants qui parcourent brièvement ce mensuel.

Les taux d'abstentions aux dernières élections montrent que la représentation politique doit désormais rechercher de nouvelles formes de communication et de démocratie participative afin de maintenir la cohésion indispensable de notre société. A Gonesse, nous sommes conscients de ces enjeux.

Nous avons, lors de la campagne électorale, développé le thème de l'engagement citoyen que nous souhaitons amplifier sur la Ville. Sous l'impulsion du Maire, les élus majoritaires réfléchissent et travaillent sur cet objectif. A la rentrée nous irons plus loin pour associer les habitants aux enjeux du cadre de vie et de sécurité.

Le mois citoyen

Depuis le début du mois de juin jusqu'à la mi-juillet se déroule sur la ville, le mois citoyen. Les manifestations qui se déroulent pendant cette période contribuent au mieux vivre ensemble et permettent aux Gonessiens de se retrouver et de partager des moments de convivialité. Ce sont aussi des moments de découverte des projets de la ville (Parc de la Patte d'Oie...), des moments de souvenirs (lancement de la commémoration de la Première Guerre Mondiale), des moments de festivité (fête de la musique, fête du pain, feu d'artifice du 14 juillet...).

Le mois citoyen est pour la municipalité un moyen de rassembler les Gonessiens et d'encourager l'implication des habitants dans la vie de la cité. Le mois citoyen s'inscrit pleinement dans l'objectif que nous nous sommes fixés pour ce mandat, de promouvoir la ville que nous aimons « Gonesse pour tous les Gonessiens ».

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

L'appel à la réduction des dépenses publiques de plus de 50 Mds pendant le quinquennat aura des effets désastreux sur notre économie et sur la situation sociale de nos concitoyens. Le gouvernement réduit les dotations aux collectivités territoriales de 4,5 milliards d'euros à l'horizon 2015, alors que les charges supplémentaires liées à l'instauration des rythmes scolaires et à la complexification des normes imposées vont aggraver leur situation financière.

Les élus veulent bien participer au redressement des comptes de la Nation, mais il ne faut pas leur appliquer le garrot, car les collectivités portent 71 % de l'investissement public, dont 50 % dans le domaine du BTP.

La Fédération des BTP pense que l'ajournement de certains travaux ou les suppressions d'investissement mettront en péril 8 000 emplois dans ce secteur. 20 000 emplois ont été détruits depuis 2007 dont 5 000 en 2012. Les prévisions de commande ne sont pas au beau fixe, puisque l'État entend les réduire de 8 %, les régions et les départements de 7 % et les communes de 1 %. Laisser croire que les collectivités locales sont responsables de l'augmentation de la dette publique nationale, c'est faire oublier qu'elles n'y participent qu'à hauteur de 9 % du PIB et que ce pourcentage est stable. Il faut dire la vérité à nos concitoyens sur nos budgets. Ils sont obligatoirement votés à l'équilibre. Et ce sont les impôts locaux qui y contribuent.

Des solutions existent-elles ?

Oui. Nous pensons qu'il est utile pour répondre de façon efficiente aux besoins des collectivités locales qu'un impôt significatif soit instauré sur les actifs financiers des entreprises, qui échappent à toute taxation. Nous proposons d'ajouter à la base de la contribution économique territoriale en tant que base imposable les actifs financiers figurant au bilan des entreprises assujetties, ce qui pourrait réorienter les politiques économiques des entreprises vers l'emploi et l'investissement. La base imposable de la contribution économique territoriale serait ainsi augmentée de 6 000 milliards d'euros et pourrait avec un taux de 0,3 % rapporter 18 milliards d'euros.

Un fonds de péréquation national pourrait ainsi répartir ces sommes entre communes, départements et régions. Ce serait là une excellente façon de redonner de la dynamique à l'emploi local dont dépend le tissu économique des petites et moyennes entreprises. Une étude de décembre 2006 nous montrait que l'activité économique des collectivités avait permis la création ou le maintien de 850 000 emplois dans le privé. Une mise à jour serait utile aujourd'hui, pour se donner les moyens d'apprécier les réelles conséquences de la réduction de la dépense publique et mesurer sa capacité ou non de contribuer au redressement des comptes publics.

AGIR POUR GONESSE

FN et « Bleu Marine » même combat :

Les élections municipales et européennes passées, le FN montre une nouvelle fois son vrai visage. FN et « Bleu Marine » soit « bonnet blanc, blanc bonnet » ! Marine Le Pen rassure comme à son habitude les Français, pendant que son père conforte les extrémistes nationalistes en proférant des phrases immondes dont il a le secret. Les sempiternelles déclarations xénophobes et antisémites du Président d'honneur et fondateur du FN, Jean-Marie Le Pen, ne doivent pas restées impunies. Marine Le Pen ne condamne pas les propos, mais indique qu'il s'agit d'une faute politique. Les Français subissent le résultat du travail infructueux, de plusieurs décennies des responsables politiques de droite comme de gauche. Ils sont responsables de la montée du FN/BM. Les Français n'ont plus confiance ni dans les politiques ni en la politique. L'abstentionnisme a contribué à l'apparition du FN/BM, les 20 ans de mauvaise gestion de la Ville ont conduit à l'émergence d'une liste « Bleu Marine ». Heureusement que la liste « Agir pour Gonesse », liste de rassemblement de toutes les sensibilités, hormis les extrêmes, est arrivée en tête de l'opposition.

Arrêts pour le BHNS :

Comme à l'accoutumée, le « Roi » vient d'imposer à ses sujets, l'implantation des arrêts des Bus à Haut Niveau de Service sans concertation. Quelle surprise pour les habitants de la « Grande Vallée » ! Réveillés par le vacarme du chantier ayant supprimé une grande partie de l'espace vert et plusieurs arbres, ils ont découvert avec consternation une station pour les BHNS implantée sous leurs fenêtres et devant leurs résidences.

Rythmes scolaires :

Le « Souverain » veut-il réellement des « TAP » (Temps d'Activités Périscolaires), dignes de ce nom ? Les intervenants pratiquent ces dernières de 13h30 à 14h45 ou de 15h45 à 17h, 2 fois par semaine. Comment en si peu de temps et dans ces conditions obtenir un travail efficace ? Les problèmes rencontrés sont : les transports, le choix des locaux, le manque de concertation avec les enseignants et parents, la sécurité des élèves... À peine le temps de s'installer, qu'il faut déjà quitter ce que l'on a entrepris ! Il est nécessaire de mettre en place des projets qui tiennent la route. Les enseignants de certaines écoles pourraient monter un véritable contenu pédagogique (spectacle, pièce de théâtre...), en relation avec les programmes scolaires. Des maternelles voisines pourraient s'associer, aidées par les ATSEM. Ces derniers travaillés en classe, seraient expérimentés le vendredi matin et présentés aux parents en fin d'année. Le budget attribué par le Gouvernement pour l'instant permettrait d'élaborer les décors, costumes...

Indemnités des élu(e)s de la majorité municipale :

Le « Manipulateur » ne vous dit pas tout. Alors que nous traversons une crise et une récession touchant de plus en plus de personnes. Les indemnités des élus sont calculées sur la base d'une population de 50 000 à 99 999 habitants (Gonesse 27 000 habitants) soit la tranche supérieure avec une majoration de 15 % sur l'enveloppe globale.

Un absent habitué et remarqué en commissions ainsi qu'à l'assemblée nationale :

Claude Tibi participe aux commissions dont il est membre, contrairement à certains élu(e)s de la majorité qui sont souvent absents bien qu'ils perçoivent de confortables indemnités, comme le « Cumulard » maire et député qui est régulièrement remplacé par ses vice-présidents dans les commissions. Une absence également remarquée d'ailleurs assez souvent lors des séances à l'Assemblée Nationale.

Constat :

Le bulletin municipal « Le Gonessien », financé par les habitants, sert également de journal personnel à l'édile. Dans le n°198, notre groupe « Agir pour Gonesse » est mis à l'honneur. Nous avons droit à une pleine page fustigeant notre groupe avec en plus une pleine colonne de « La tribune » du groupe « PS ». Nous lui suggérons de relire les commentaires renouvelés d'Éric Veillon (Roissy mail 09/06/2014) concernant sa nouvelle recrue comme adjoint.

GONESSE BLEU MARINE

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Pas de tribune adressée
à la rédaction du Gonessien

Pas de tribune adressée
à la rédaction du Gonessien

- Tirage au sort du jury d'assises pour l'année 2015.

- Approbation du procès-verbal intégral de la séance du Conseil Municipal du 17 avril 2014. La Majorité – Gonesse pour tous les Gonessiens : 27 pour – Agir pour Gonesse : 4 abstentions – Gonesse Bleu Marine : 2 pour – Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 pour.

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU DÉBAT

Désignations complémentaires des membres représentants du Conseil Municipal au sein de différentes instances et organismes extérieurs par différents votes.

Rapporteur : M. le Député-Maire

PRÉVENTION – SÉCURITÉ

Création d'un poste de Médiateur des Gonessiens. La Majorité – Gonesse pour tous les Gonessiens : 27 pour – Agir pour Gonesse : 2 abstentions et 2 pour – Gonesse Bleu Marine : 2 pour – Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 pour.

Rapporteur : M. le Député-Maire

Demande auprès de Monsieur le Préfet du Val d'Oise d'une prolongation de l'arrêté n° 09-599 déclarant d'utilité publique, au profit et sur le territoire de la commune de Gonesse, l'acquisition et l'aménagement de terrains nécessaires à la création d'un parc ouvert au public à la Patte d'Oie. Unanimité.

PERSONNEL – SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Suppression et création de postes. Unanimité.
- Régime indemnitaire : forfait cantine. La Majorité – Gonesse pour tous les Gonessiens : 27 pour – Agir pour Gonesse : 4 abstentions – Gonesse Bleu Marine : 2 pour – Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 pour.

Rapporteur : M^{me} Gris

SPORTS

Attribution d'une subvention aux associations sportives pour leur intervention dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). La Majorité – Gonesse pour tous les Gonessiens : 27 pour – Agir pour Gonesse : 4 abstentions – Gonesse Bleu Marine : 2 abstentions – Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 pour

Rapporteur : M. Richard

JEUNESSE – POPULATION ET CITOYENNETÉ

Fixation d'un tarif spécifique pour le séjour en Italie. Unanimité.

Rapporteur : M^{me} Caumont

CULTURE ET CENTRES SOCIOCULTURELS

Renouvellement du Conseil d'Administration de la Régie du Cinéma Jacques Prévert : désignations complémentaires. Unanimité.

Rapporteur : M^{me} Eulalie

DÉLIBÉRATIONS N'APPELANT PAS DE DÉBAT

PRÉVENTION - SÉCURITÉ

Travaux de réhabilitation du Commissariat de Gonesse – société CAMPENON BERNARD CONSTRUCTIONS – Approbation et signature d'un avenant n°2. Unanimité.

Rapporteur : M. le Député-Maire

PERSONNEL – SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Demande de subvention auprès du Conseil Régional Ile de France au titre de la convention « Animation Sociale des Quartiers » pour l'année 2014. Unanimité.
- Suivi animation du Plan de Sauvegarde de la copropriété de la Garenne – Quartier de la Fauconnière – Année 2013. Demandes de subvention auprès du Conseil Régional Île-de-France et du Conseil Général du Val d'Oise. Unanimité.
- Étude pré-opérationnelle de la copropriété de la Garenne – Cabinet CITEMETRIE – Approbation et signature d'un avenant n° 3. Unanimité.

Rapporteur : M^{me} Gris

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

- Lancement d'une consultation auprès des établissements bancaires en vue de l'ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie pour la période 2014-2015 – Approbation et signature du contrat d'ouverture d'une ligne de trésorerie. Unanimité.
- Utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (D.S.U.C.S.) pour l'année 2013. Prend acte.
- Utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (F.S.R.I.F.) pour l'année 2013. Prend acte.
- Conseil en communication, conception du journal

municipal, création des différents supports de communication, refonte du magazine municipal et des supports de communication existants, reportages vidéos et motion design – Signature du marché. Unanimité.

- Acquisition d'articles de droguerie et de produits d'entretien – Société de Distribution Hygiène et Essuyage (SDHE) Lots n°1 et 2 – Approbation et signature d'un avenant n°3. Unanimité.
- Mise à disposition de personnel d'entretien pour les bâtiments communaux – Signature du marché. Unanimité.

Rapporteur : M. Jaurey

SPORTS

Mission de maîtrise d'œuvre – Reconstruction du gymnase de la Madeleine – Groupement DEDALE – BET SCOOPING-DELACHE-ETAMINE-TOURNESOL – Approbation et signature d'un avenant n°2. Unanimité.

Rapporteur : M. Richard

PETITE ENFANCE – ENFANCE ET PERSONNES HANDICAPÉES

Petite Enfance – Approbation et signature avec la CAF d'une convention d'objectifs et de financement « Lieu d'Accueil Enfants-Parents » pour le LAEP Saint-Blin à Gonesse. Unanimité.

Rapporteur : M^{me} Maillard

JEUNESSE – POPULATION ET CITOYENNETÉ

- Approbation et signature d'une convention avec l'association Le Souffle relative à la mise en place des permanences d'un écrivain public à l'Agence Civile et attribution d'une subvention pour l'année 2014. Unanimité.
- Demande de renouvellement de la convention de labélisation du Point d'Information Jeunesse – Approbation et signature. Unanimité.

Rapporteur : M^{me} Caumont

CULTURE ET CENTRES SOCIOCULTURELS

- Attribution des subventions de fonctionnement pour l'année 2014 aux associations culturelles. Unanimité.

Rapporteur : Madame Eulalie

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Demande d'autorisation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, au nom de la société ID LOGISTICS, à l'effet d'exploiter sur les communes de Gonesse et Aulnay-sous-Bois, deux entrepôts logistiques. Unanimité.

Rapporteur : M^{me} Hakkou

PATRIMOINE

- Acceptation de la contribution de l'association PATRIMONIA au titre du mécénat pour la restauration de la statue « la Vierge à l'Enfant » au sein de l'église Saint-Pierre Saint-Paul, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Unanimité.

Rapporteur : Madame Torjman

LOGEMENT ET URBANISME

- Numérisation des documents d'urbanisme – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. UNANIMITÉrestauration de la statue « la Vierge à l'Enfant » au sein de l'église Saint-Pierre Saint-Paul, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Unanimité.

Rapporteur : M^{me} Torjman

ESPACES VERTS – COULÉE VERTE ET BLEUE

Demande auprès de M. le Préfet du Val d'Oise d'une prolongation de l'arrêté n° 09-599 déclarant d'utilité publique, au profit et sur le territoire de la commune de Gonesse, l'acquisition et l'aménagement de terrains nécessaires à la création d'un parc ouvert au public à la Patte d'Oie. Unanimité.

Rapporteur : M^{me} Garret

- Attribution d'une subvention à l'association « Maison de l'Emploi de l'Est du Val d'Oise » – Année 2014. Unanimité.
- Attribution d'une subvention pour l'Association Pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes dite « Mission Locale » – Année 2014. Unanimité.
- « Nos Quartiers ont des Talents » – Renouvellement de l'adhésion et attribution d'une subvention pour l'année 2014. Unanimité.
- Attribution de la subvention au Fonds de Dotation ADIFE pour l'année 2014. Unanimité.

Rapporteur : M. Ndala

Décisions prises par M. le Député-Maire.

*Le prochain conseil municipal
aura lieu le 25 septembre 2014*

BLOC-NOTES

☎ Numéros utiles

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Urgences	112
Police municipale	01 30 11 89 89

État civil

👶 Naissances

30 avril 2014 : Kanoute Workhiya
4 mai 2014 : Ussungu Guety
6 mai 2014 : Bah Ibrahim
10 mai 2014 : Agboola Samuel
11 mai 2014 : Warme Lalya
14 mai 2014 : Birinci Ali
14 mai 2014 : Pohier Blanpain Moira
15 mai 2014 : Amarouchene Zohra
16 mai 2014 : Ouatsou Noah
19 mai 2014 : Ahardou Hamza
20 mai 2014 : Iordanescu Elissa
23 mai 2014 : Asghar Abdullah
24 mai 2014 : Kataka Masimango Adonay
26 mai 2014 : Azzouzi Wassim
28 mai 2014 : El Boubakri Hajar

💍 Mariages

3 mai 2014 : Yildiz Robert & Olmez Yula
10 mai 2014 : Harpon Mickaël & Eddibes Ilham
10 mai 2014 : Nguyen Daniel & Abdulmajid Chérazade
17 mai 2014 : Alcidas Jean-Richard & Bonalair Stéphanie
31 mai 2014 : Borin Grégory & Arnaud Paméla

👔 Décès

9 avril 2014 : Biot Gérard
11 avril 2014 : Gauvin née Guillamet Raymonde
18 avril 2014 : Bethuele Bouvy
5 mai 2014 : Daridan née Lavenant Suzanne
8 mai 2014 : Gabard née Bulle Geneviève
13 mai 2014 : Baudoïn née Millereau Jeannine
13 mai 2014 : Tran née Hong Cam
17 mai 2014 : Diop Harouna
21 mai 2014 : Lefèvre née Guilain Jacqueline
31 mai 2014 : Lecamus née Pichard Raymonde
31 mai 2014 : Delplace Marcel

Menus des cantines scolaires

lundi

Semaine du 4 au 8 août

- Œufs durs mayonnaise/Roulade de volaille et cornichons
- Pavé du fromager 30 %
- Spaghetti bolognaise 70 %/Spaghetti
- Petit suisse sucré/ aux fruits
- Fruits

Semaine du 11 au 14 août

- Salade de tomates/Courgettes râpées
- Médailon de merlu sauce safranée/Poulet émincé à l'ancienne
- Petits pois et maïs
- Yaourt nature et sucre/aromatisé
- Fruits

Semaine du 18 au 22 août

- Pastèque/Melon jaune
- Lasagnes à la bolognaise/ au saumon
- Saint-Paulin/Tomme grise
- Mousse au chocolat au lait/Crème dessert au caramel

Semaine du 25 au 29 août

- Pomelos et sucre/Tomates vinaigrette
- Hachis Parmentie/Brandade de poisson
- Chanteneige/Cantadou ail et fines herbes
- Fruits

mardi

- Cake emmental olives
- Bœuf sauté bourguignon/Pavé de poisson mariné au citron
- Haricots beurre persillés
- Saint-Nectaire/Edam
- Fruits

- Melon jaune
- Cordon bleu 70 %/Omelette 30 %
- Purée de pommes de terre et potiron
- Emmental/Montboissier
- Compote de pommes/de poires

- Taboulé / Salade de riz niçois
- Filet de colin lieu à l'armoricaine/Sauté de porc au curry
- Haricots verts
- Yaourt aromatisé/nature et sucre
- Fruits

- Laitue Iceberg/Radis et beurre
- Filet de hoki au curry
- Spaghetti à la bolognaise/Spaghetti
- Tomme noire/Edam
- Petit pot vanille-chocolat

mercredi

- Salade écolière/Taboulé
- Steak haché de thon/Escalope de dinde au jus
- Chou-fleur au gratin
- Coulommiers/Brie
- Fruits

- Betteraves au thon / Macédoine, agrémentée de mayonnaise
- Couscous aux boulettes de Bœuf/Boulettes poisson blanc sauce orientale
- Semoule
- Fromage blanc aux fruits/au sucre
- Fruits

- Carottes râpées/Avocat mayonnaise
- Escalope de poulet au jus/Pavé de poisson mariné au citron
- Bouquets de brocolis
- Crème anglaise
- Moëlleux aux fruits

- Salade de Betteraves/Salade de haricots verts
- Gigot d'agneau au jus/Poisson blanc gratiné au fromage
- Flageolets
- Camembert/Coulommiers
- Fruits

jeudi

Repas espagnol

- Pastèque
- Paëlla au poulet/au poisson
- Buchette mi-chèvre
- Smoothie
- Pêche et banane

- Radis et beurre/Pomelos et sucre
- Rôti de veau au jus/Poisson blanc gratiné au fromage
- Riz et épinards
- Edam/Gouda
- Cône vanille-chocolat

- Concombre en salade/Chou blanc râpé sauce vinaigrette
- Saucisses Francfort de porc/Steak de colin sauce basquaise
- Purée de courgettes et pommes de terre
- Bûchette mi-chèvre/Tomme blanche
- Pêches au sirop/Carpaccio d'ananas au sirop

- Melon jaune/Pastèque
- Carré de porc fumé au jus/Pavé de poisson mariné au thym
- Émincé de poireau béchamel et pommes de terre
- Croq lait/Smoothie prune miel

vendredi

- Carottes râpées/Salade verte
- Jambon de Paris
- Filet de hoki pané et citron/Ratatouille et pommes quartier
- Crème anglaise
- Brownies

Jour férié (Assomption)

- Tomates vinaigrette
- Bœuf cuit à l'étouffée au jus/Filet de hoki pané
- Coquillettes
- Mimolette/Bleu
- Fruits

- Céleri rémoulade/Salade coleslaw
- Nuggets de poisson et citron/Cordon bleu
- Courgettes à l'ail
- Yaourt nature et sucre/aromatisé
- Tarte aux abricotines fraîche/Tarte griottine fraîche

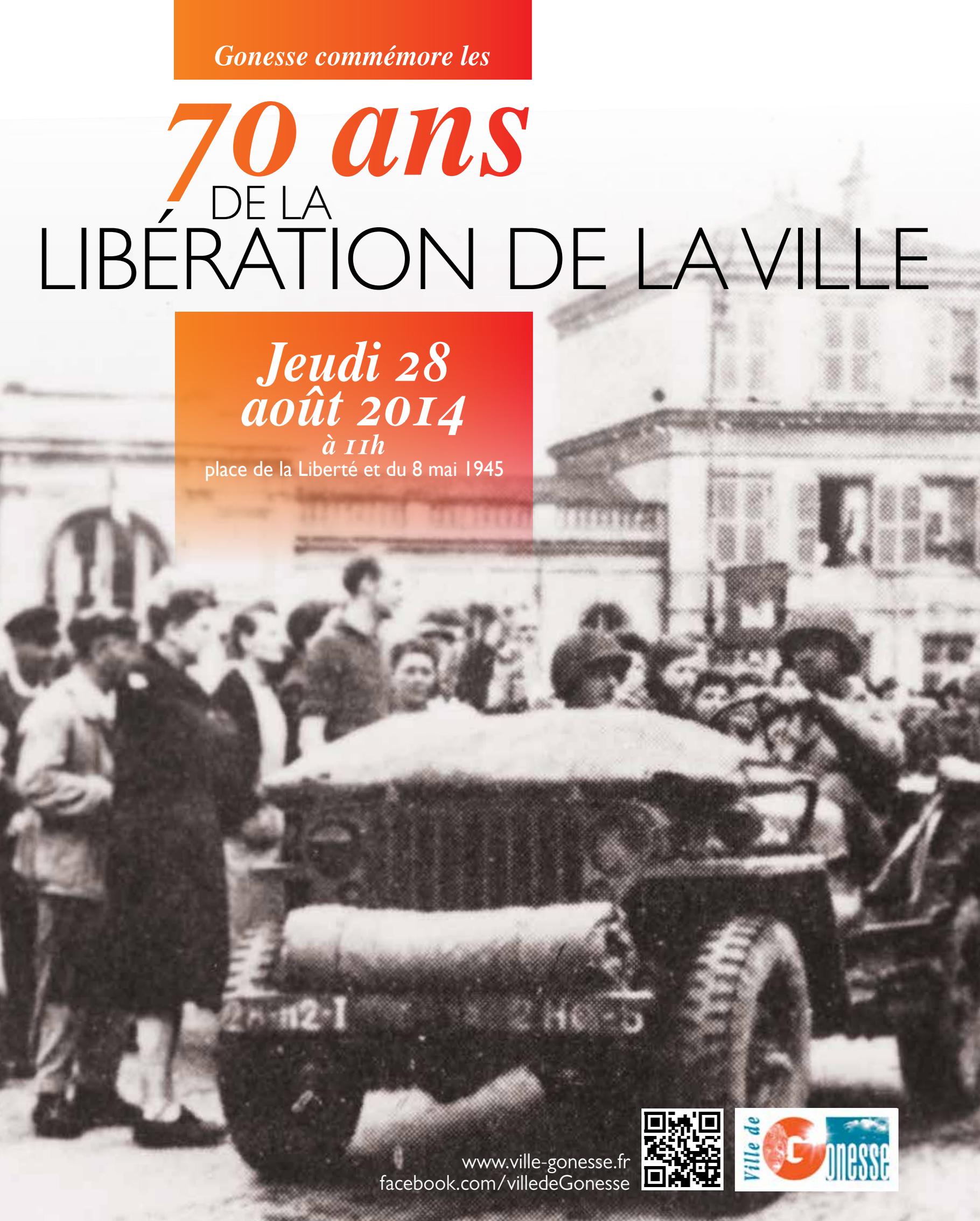
Gonesse commémore les

70 ans DE LA LIBÉRATION DE LA VILLE

*Jeudi 28
août 2014*

à 11h

place de la Liberté et du 8 mai 1945



www.ville-gonesse.fr
facebook.com/villedegonesse



2014 Quartiers d'Été

**NOUVEAU LIEU
CET ÉTÉ!**

animations

structures
gonflables

spectacles

solarium

du 7 juillet au 22 août

Accueil de loisirs Les Gavroches, rue de l'églantier (du lundi au samedi)

Salle Jacques Brel (les mardis soir)

Renseignements au 01 34 45 10 52

www.ville-gonesse.fr
[facebook.com/villedegonesse](https://www.facebook.com/villedegonesse)

